

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 25 MAI 2023

-----▼▼-----

Etaient présents : Madame Ariane WACHTHAUSEN, Vice-Présidente du CCAS, Madame Michèle VIALA, Madame Eliane SAUTERON, Madame Yann OMBRELLO, Monsieur Éric LUCAS, Monsieur Patrick VILLETTE, **membres délégué.e.s du Conseil Municipal**, Madame Myriam DECHAMPS, Monsieur Michel BRUNET, Monsieur Robert CHARVIN, Monsieur Jörg KALKBRENNER **représentant.e.s désigné.e.s par le Maire**.

Absent.e.s, excusé.e.s : Monsieur David ROS, Président du CCAS, Madame Véronique FRANCE-TARIF, Monsieur Augustin BOUSBAIN **membres délégué.e.s du Conseil Municipal**, Madame Hélène MORVAN, Madame Camille LEBORGNE, Monsieur Philippe FERRER, , Monsieur Michel MAHE, **représentants désigné.e.s par le Maire**.

Nombre de conseiller.e.s en exercice : 17

Nombre de présent.e.s à 10H50 : 10

Nombre de votant.e.s : 10

Le quorum étant atteint, Madame Ariane WACHTHAUSEN, Vice-Présidente du CCAS ouvre la séance du conseil d'administration à 10H55

2023-10 – COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022 – POUR LE BUDGET DU CCAS – LES CROCUS

Le Conseil d'administration du Centre communal d'Orsay,

Vu l'article L2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la santé publique,

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu l'arrêté du 26 avril 1999 fixant le contenu du cahier des charges de la convention pluriannuelle prévue à l'article L313-12 du Code de l'action sociale et des familles et modifié par l'arrêté du 13 août 2004

Vu la délibération n° 2007-27 du 14 décembre 2007 portant création du budget annexe au CCAS en vue d'assurer la gestion du centre d'accueil de jour « les Crocus »

Vu la délibération n° 2022-24 du 06 octobre 2022 approuvant le budget exécutoire 2022,

Vu le compte de gestion 2022 du budget annexe du CCAS « les Crocus », présenté par Monsieur le Trésorier Principal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** la concordance parfaite entre le compte administratif 2022 du budget annexe au CCAS « les Crocus » et le compte de gestion 2022 de Monsieur le Trésorier Principal, arrêté aux sommes suivantes :

	Dépenses exercice 2022 (A)	Recettes exercice 2022 (B)	Résultats exercice 2022 (B-A = C)
Fonctionnement	214 229,00	198 920,02	-15 308,98
Investissement	14 300,00	15 175,10	875,10
total	228 529,00	214 095,12	-14 433,88

Certifié exécutoire, compte tenu de

la transmission en préfecture le : 12 JUIN 2023

de la publication le : 12 JUIN 2023

Le Président
David ROS

